

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 65 (1994)

Heft: 1: Les technopôles face au ralentissement conjoncturel ; Colloque de la commission sociale : des rentiers actifs

Artikel: Club Adlatus : le dynamisme d'anciens dirigeants d'entreprises : son but, ses membres et son fonctionnement

Autor: Murer, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

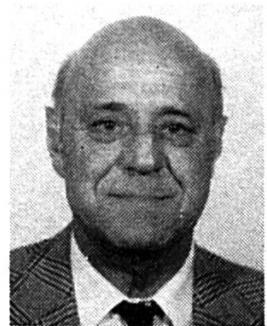
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Son but, ses membres et son fonctionnement

*par Charles Murer,
responsable du Club Adlatus
pour l'arc jurassien*



Fondé en 1982 à Zurich par une dizaine de personnes, le Club Adlatus est une association de cadres retraités et d'experts professionnels selon les articles 60 et suivants du CCS.

Adlatus veut dire : se tenant aux côtés et Adlate signifie : aide, compagnon. Jusqu'en 1985, le club a eu une activité très réduite, puis il s'est rapidement développé et compte maintenant 230 membres, groupés par régions. Celle de l'Antenne romande, avec ses 72 membres, englobe tous les cantons et parties francophones du pays.

Pour devenir membre, l'on doit avoir pris sa retraite, être un ancien dirigeant ou expert professionnel et être âgé de 57 à 72 ans. Par ailleurs, il faut accepter de mettre au moins une partie de son temps à disposition du club et avoir suivi le cours de formation proposé. Il existe aussi des clubs du même genre en Europe et aux Etats-Unis, mais l'activité de leurs membres est en partie prise en charge par l'Etat.

Quels sont les métiers et les professions des adlates ?

Tous les métiers sont représentés, des techniciens et ingénieurs de toutes les branches aux généralistes, aux gestionnaires et aux banquiers, des experts en finances et en fiscalité aux spécialistes des secteurs de la vente, des achats, du marketing et des services de personnel. On

peut affirmer qu'en principe, pour n'importe quelle demande adressée au club, il doit être possible de trouver l'adlate qui convient.

Quel est le but du club et de ses membres ?

En premier lieu, il s'agit de ne pas laisser inactives et inutilisées les connaissances et expériences acquises au cours d'une longue vie professionnelle et de les mettre à disposition des cadres des petites et moyennes entreprises, mais aussi des commerces et des collectivités publiques. Le deuxième but est de créer un dialogue et un échange d'expériences entre praticiens jeunes et retraités. Les adlates sont des gens disponibles, qui ont du temps et de la patience pour écouter et réfléchir aux problèmes qui leur sont soumis ; ce sont des personnes qui voudraient encore se rendre utiles. En plus, les adlates sont des retraités qui n'ont pas de problèmes pécuniers et, de ce fait, qui peuvent offrir leurs services à des conditions avantageuses.

Quels sont les besoins des entreprises, commerces et collectivités publiques ?

Voici quelques exemples :

- Une entreprise a besoin d'un crédit bancaire ; elle peut demander un adlate pour

«Question savoir-faire et professionnalisme, la SBS est imbattable!»

(P.G. à E.)

Pour réussir dans le domaine bancaire, il faut posséder de solides connaissances et savoir faire preuve de doigté. Jour après jour, nos collaborateurs s'engagent à trouver des solutions répondant parfaitement aux exigences de nos clients. Si cette attitude n'est pas véritablement typique de la branche, elle révèle en revanche l'esprit de la Société de Banque Suisse.



Société de Banque Suisse, Avenue de la Gare 43, 2800 Delémont, tél. 066/21 86 66
Société de Banque Suisse, Rue du Jura 11, 2900 Porrentruy, tél. 066/66 55 31

établir une expertise afin de justifier la demande auprès de la banque.

- Une petite entreprise doit s'agrandir pour satisfaire la demande croissante de sa clientèle ; le patron demande alors aux adlates conseils et assistance pour trouver la nouvelle structure et l'organisation de la maison agrandie dans tous les secteurs comme les achats, la vente, la construction, le bureau de méthode, l'introduction de l'informatique, l'adaptation des bâtiments, etc.
- Une firme doit mettre sa comptabilité et tous les systèmes statistiques sur un ordinateur ; la collaboration d'un adlate pourra lui être précieuse.
- La collectivité publique d'un petit village est confrontée à de grands problèmes de construction de bâtiments, d'adduction en eau potable et en gaz naturel et doit résoudre des questions liées à l'environnement ; un adlate expert en la matière pourra aider efficacement cette commune en vérifiant les plans et devis, en suivant les travaux, en les coordonnant et, ainsi, garantira le respect du budget et la conformité des travaux aux normes de qualité et de sécurité prescrites.
- Un adlate spécialiste peut être sollicité pour remplir une tâche ponctuelle urgente ou pour remplacer un collaborateur accidenté ou malade.

Comment une demande adressée au club est-elle traitée ?

Une fois déterminée de la façon la plus précise possible, la demande est confiée à l'adlate le plus qualifié pour répondre à celle-ci et qui habite le plus près possible du mandant. Après une première visite, qui est gratuite, de l'adlate chez le client, un plan de travail est établi, plan qui contient les points essentiels, tels que : tâche définie en détail, but à atteindre, durée prévisible du mandat, horaire de travail. Mais la discussion porte également sur le problème financier, ce dernier étant du ressort de l'adlate. Ce plan de travail est contresigné par les deux parties et une copie va au secrétariat central du club pour être enregistrée.

Que coûte l'intervention d'un adlate ?

Actuellement le prix de l'heure facturée est en moyenne de l'ordre de 60 à 80 francs. Il correspond donc à une petite partie du montant que facturerait un des 1300 consultants pratiquant en Suisse. Au cours des dernières années, le club a reçu environ 400 demandes par an.

Pour assurer le financement du club, chaque membre verse une cotisation annuelle de 150 francs ainsi que 12 % des honoraires facturés aux clients.

Séminaires et mise à jour des connaissances

Une autre activité du club, qui est aussi une spécialité de l'Antenne romande, est l'organisation de séminaires pour des associations et pour des firmes. Ces séminaires ont eu un grand succès en Valais et en pays de Fribourg. Les thèmes traités ont été les suivants :

- la trésorerie de gestion et les relations avec les banques ;
- la succession du chef d'entreprise, problèmes de tous ordres ;
- la prise de décision dans l'entreprise, méthodes et réalités quotidiennes ;
- la création d'entreprise dans l'approche systématique de toutes les fonctions.

D'autres thèmes sont en préparation ou sont très volontiers examinés sur demande.

Chaque mois, les membres de l'antenne romande se réunissent à Lausanne pour un échange d'expériences et surtout pour écouter un exposé qui permet à chacun de tenir à jour ses connaissances et de suivre l'évolution, qui est très rapide dans de nombreux domaines. Les thèmes traités en 1993 furent : l'assurance de qualité ISO 9000, l'informatique et le management logistique.

Enfin, relevons quelques constatations : A l'occasion des contacts avec les patrons des PME, les adlates, souvent, ne sont pas seulement des conseillers, mais aussi des confidents pour ces responsables qui

se trouvent seuls face à la prise de décisions.

Une autre vérité est que les meilleurs ingénieurs et techniciens, qui inventent et fabriquent des produits parfois formidables, sont souvent bien moins performants, par exemple dans les domaines de la gestion, des achats et du marketing.

De temps à autre, l'adlate est confronté à la question suivante : ne prend-il pas la place d'un chômeur ? On peut affirmer que cela n'est pas le cas, au contraire ; l'assainissement de l'entreprise liée à son

activité permet le plus souvent à celle-ci de se développer et, ainsi, d'offrir des places de travail supplémentaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus et les demandes envoyées à l'adresse suivante :

Club Adlatus, Antenne romande, Case postale 349, 1024 Ecublens

ou au responsable de l'arc jurassien :

Charles Murer, 16, ch. des Navaux, 2720 Tramelan (032 - 97 46 16). □



Précision et performance

CH / 2735 Bévilard
Tél. 032 92 10 12 • Fax 032 921 713 • Téléx 934 129